

Servitude de Tréfonds – interconnexion et extension des réseaux de chaleur Seev Ville et Seev Brabois- concédant Métropole.

Bases légales/textes de référence : Code général de la propriété des personnes publiques, notamment l'article L2122-4 ; les articles 637 et suivants du Code civil.

Exposé :

La Métropole du Grand Nancy dans sa volonté et la nécessité de poursuivre le développement des réseaux de chaleur a adopté un schéma directeur de développement le 31 mars 2022. Dans ce cadre, le développement des réseaux de chaleur passe entre autres par la mise en place d'une interconnexion et l'extension des 2 réseaux Seev existants sur Vandœuvre-lès-Nancy.

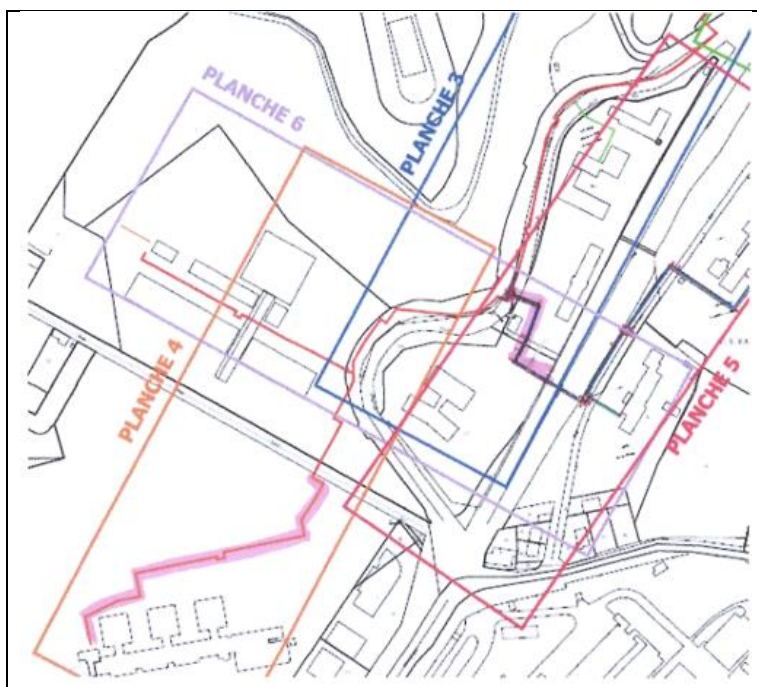
Dans ce contexte, et pour ce qui concerne l'Université, la Métropole doit procéder à la création d'un réseau qui transitera de la sous-station de chaleur située sur le campus Aiguillettes, par le Jardin botanique Jean-Marie Peltre, le site Roubault, pour rejoindre le réseau existant en sous-station de l'école de Géologie sur le campus de Brabois-ingénierie.

Divers tracés ont été soumis au service instructeur de l'Université de Lorraine en concertation avec le directeur du Jardin Botanique afin d'arrêter un cheminement qui occasionnera le moins de contraintes pour les divers exploitants des sites concernés par le passage des conduites enterrées du réseau de chaleur.

Avant tout démarrage de travaux prévus en 2023/2024, une servitude de tréfonds doit être formalisée par le ou les propriétaires des terrains. L'Université de Lorraine est concernée pour les parcelles suivantes :

Propriétaire	Parcelle	Zone UL concernée par le passage réseau	DN1 tuyau	Diam ext. mm	Longueur de réseau (pour 2 tuyaux)	Servitudes abonnés liste non exhaustive
Etat (UL)	000AD566	campus Aiguillettes	300	450	170ml	CNRS, UNIVERSITE DE LORRAINE, INRS, CLINIQUE SAINT ANDRE...
Etat (UL)	000AD470	Jardin botanique	300	450	130ml	CNRS, UNIVERSITE DE LORRAINE, INRS, CLINIQUE SAINT ANDRE...
Etat (UL)	000BC67	Jardin botanique	300	450	150ml	CNRS, UNIVERSITE DE LORRAINE, INRS, CLINIQUE SAINT ANDRE...
Etat (UL)	000BC69	Jardin botanique	300	450	180ml	CNRS, UNIVERSITE DE LORRAINE, INRS, CLINIQUE SAINT ANDRE...
Etat (UL)	000BC89	Jardin botanique	300	450	20ml	CNRS, UNIVERSITE DE LORRAINE, INRS, CLINIQUE SAINT ANDRE...
Etat (UL)	000BC103	Campus Roubault	300	450	60ml	CNRS
Etat (UL)	000BC107	Campus Roubault	300	450	50ml	CNRS
Etat (UL)	000BD28	Campus Brabois Ingénierie	300	450	450ml	CNRS, UNIVERSITE DE LORRAINE, INRS, CLINIQUE SAINT ANDRE...
Etat (UL)	000BD19	Campus Brabois Ingénierie	200	315	15ml	INRS

Le tracé du futur réseau de chaleur est le suivant :



Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur la demande de servitude de tréfonds, afin de permettre le passage des réseaux au profit des installations de l'Université mais aussi de tiers (clinique Saint-André, CNRS, INRS).

A l'issue de l'approbation du CA, il appartiendra au service des domaines (DDFiP 54) de décider de la mise en œuvre effective et de l'instruction de la servitude de tréfond au profit du concessionnaire du réseau.